

Action Mobilité Vélos par la Locale Ecolo de Couvin

Tous les cyclistes du grand Couvin et ceux qui passent par notre région attendent depuis de nombreuses années des itinéraires cyclables continus, directs et sécurisés.

Ce samedi 19 septembre, la Locale Ecolo de Couvin a indiqué des pistes cyclables en les marquant à la craie verte à 4 endroits emblématiques de la commune de Couvin :

- La place Marie de Hongrie à Mariembourg
- L'école communale de Cul-des-Sarts

et sur des routes nouvellement macadamisées et toujours sans espaces cyclistes :

- Le rond point de la Locomotive
- La place Général Piron à Couvin

L'objectif de cette action Ecolo est d'insister auprès des autorités régionales et communales pour qu'elles prennent leurs responsabilités et prennent des décisions concrètes dans le respect des recommandations du Gouvernement Wallon en matière d'aménagement cyclable de qualité (Décret de la région wallonne du 4 avril 2019).

A l'heure actuelle, les aménagements cyclables à Couvin sont soit inexistantes soit dérisoires, et ce même sur les rénovations de voiries réalisées depuis le 4 avril 2019, date du Décret visant à généraliser les aménagements cyclables de qualité en Wallonie et à renforcer la sécurité des cyclistes.

Depuis 2014, Ecolo-Couvin demande régulièrement plus d'espace, plus de sécurité pour les vélos entre les villes et villages de Couvin et les communes voisines. Nous demandons des réalisations concrètes chaque fois que c'est possible (chevrons au sol, marquage de pistes cyclables dès qu'une route est refaite, etc) sans attendre de grands projets dont on ne sait quand ils se réaliseront.